

Monnaie, banques, assurances

Panorama

La politique monétaire de la Banque nationale suisse en 2019

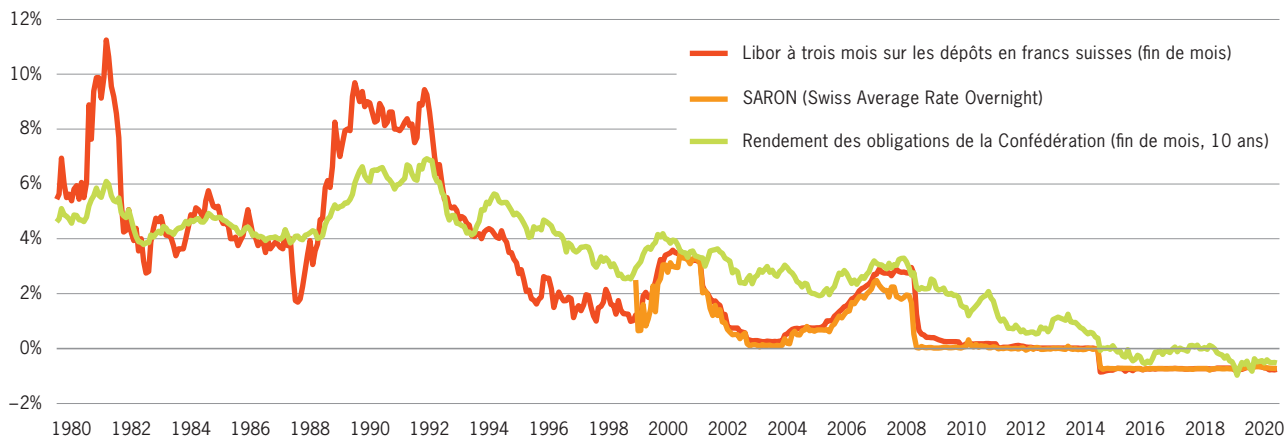
La croissance de l'économie mondiale s'est affaiblie en 2019. Le ralentissement a affecté la plupart des grandes économies et s'est révélé particulièrement marqué dans le secteur industriel. L'utilisation des capacités de production mondiales a reculé quelque peu et s'est établie fin 2019 à peu près au niveau de la moyenne de long terme. Dans ce contexte, le renchérissement mesuré à l'aide des prix à la consommation est resté modéré dans les pays industrialisés.

En Suisse, la conjoncture a fléchi en 2019. La croissance du PIB s'est avérée nettement moins élevée qu'en 2018, s'inscrivant à 1,1%.

La Banque nationale a maintenu le cap expansionniste de sa politique monétaire en 2019. Cette dernière a continué à reposer sur le taux d'intérêt négatif appliqué aux avoirs à vue détenus à la BNS par les banques et d'autres intervenants sur

les marchés financiers, ainsi que sur la disposition de la Banque nationale à intervenir au besoin sur le marché des changes. Ces deux mesures sont demeurées nécessaires pour garantir des conditions monétaires appropriées. Le renchérissement annuel est resté faible, et les perspectives d'inflation étaient modérées. Ainsi, les prévisions d'inflation que la Banque nationale a publiées chaque trimestre indiquaient que dans l'hypothèse de taux d'intérêt inchangés les trois années suivantes, on ne devait s'attendre qu'à une hausse modeste du taux de renchérissement. Dans le même temps, la dynamique conjoncturelle s'est affaiblie, même si le marché du travail est resté un soutien important. La situation est demeurée fragile sur le marché des changes. Le franc s'est maintenu dans l'ensemble à un niveau élevé.

La Banque nationale a introduit le 13 juin 2019 son propre taux directeur (taux directeur de la BNS), par lequel elle a remplacé la marge de fluctuation assignée au Libor à trois mois pour le franc. Elle a ainsi fait en sorte que la prévision d'inflation condi-



tionnelle repose sur le même taux d'intérêt au-delà de la fin du Libor, prévue début 2022. Depuis lors, elle prend et communique ses décisions de politique monétaire en fixant son taux directeur. En outre, elle vise à maintenir les taux d'intérêt à court terme du marché monétaire gagé à un niveau proche de ce taux. Le plus représentatif des taux d'intérêt pour les prêts à court terme sur le marché gagé en francs est le SARON (Swiss Average Rate Overnight). La Banque nationale a maintenu jusqu'en juin la marge de fluctuation du Libor à trois mois au même niveau que l'année précédente, soit entre $-1,25\%$ et $-0,25\%$. Elle a fixé en juin son taux directeur à $-0,75\%$, ce qui correspond au centre de la marge de fluctuation du Libor appliquée jusque-là, et l'a laissé à

ce niveau durant le reste de l'année. Elle a maintenu à $-0,75\%$ le taux d'intérêt négatif appliqué aux avoirs à vue que les banques et d'autres intervenants sur les marchés financiers détiennent auprès d'elle et qui dépassent un certain montant exonéré. Le passage au taux directeur de la BNS n'a pas modifié le cap de la politique monétaire menée par la Banque nationale.

La monnaie centrale, soit les billets de banque en circulation et les avoirs à vue que les banques résidentes détiennent à la BNS, a augmenté en 2019. Cette progression a résulté principalement de l'expansion des avoirs à vue au second semestre, le volume des billets en circulation n'ayant pratiquement pas changé. En raison des achats de devises que la Banque nationale a

effectués depuis 2009, la monnaie centrale affichait toujours un niveau historiquement élevé. Il en a été de même pour les liquidités excédentaires, soit la différence entre les liquidités détenues par les banques (billets, pièces et dépôts à vue à la BNS) et les réserves minimales requises conformément aux dispositions légales. Les réserves excédentaires des banques ne comportent pas de danger d'inflation tant que l'encours des crédits n'augmente pas de façon disproportionnée. La Banque nationale est par ailleurs en mesure de résorber au besoin des liquidités au moyen de ses instruments de politique monétaire.

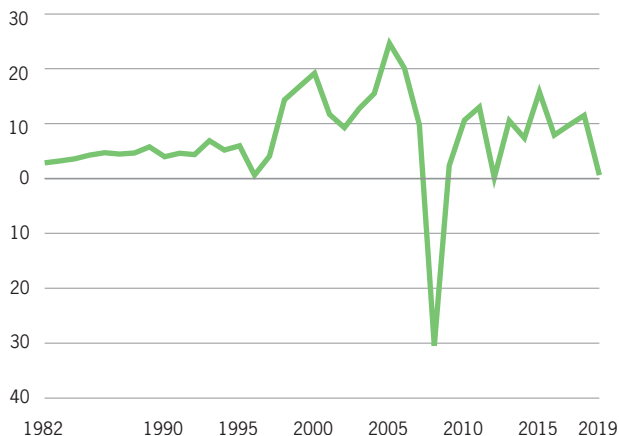
Les banques en Suisse 2019

Compte de résultat. Sur 246 banques entrant dans la statistique en 2019, 215 ont dégagé un bénéfice, pour un total de 13,1 milliards de francs, et 31 ont subi une perte, à hauteur de 12,5 milliards. La perte découle pour l'essentiel d'importantes corrections de valeurs effectuées par une grande banque à la suite d'un changement dans ses règles d'évaluation des participations. Toutes banques confondues, le résultat de la période s'est ainsi inscrit à 0,6 milliard de francs (soit 10,9 milliards de moins que l'année précédente). En l'absence des corrections de valeurs mentionnées, le résultat de la période aurait été comparable à celui enregistré pour 2018.

Le résultat brut des opérations d'intérêts s'est globalement accru de 0,2 milliard de francs (+1%), s'établissant à 23,8 milliards. Comme l'année précédente, une augmentation a été enregistrée tant dans le produit des intérêts (+2,7 milliards de francs; total: 51,4 milliards) que dans les charges d'intérêts (+2,5 milliards; total: 27,6 milliards).

Banques en Suisse: bénéfice / perte (résultat de la période) G 12.2

En milliards de francs



Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service s'est légèrement accru (+0,4 milliard de francs; total: 22,4 milliards).

Le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur s'est replié de 0,8 milliard, passant à 7,4 milliards de francs. Les autres résultats ordinaires se sont élevés à 12,5 milliards de francs (+0,9 milliard).

Les charges d'exploitation, qui comprennent les charges de personnel et les autres charges d'exploitation, ont reculé au total de 0,3 milliard, passant à 42,9 milliards de francs.

Les corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles se sont élevés à 23,8 milliards de francs (+16,1 milliards), dont 21,1 milliards, en hausse de 15,7 milliards, pour la catégorie des grandes banques. La progression découle du fait qu'une grande banque a évalué ses participations de manière individuelle et non plus forfaitaire, afin de mettre en œuvre les prescriptions comptables révisées en 2015 avant le délai imparti, fin 2019.

En 2019, le résultat opérationnel a fait apparaître une perte agrégée de 2,3 milliards de francs (-15,1 milliards).

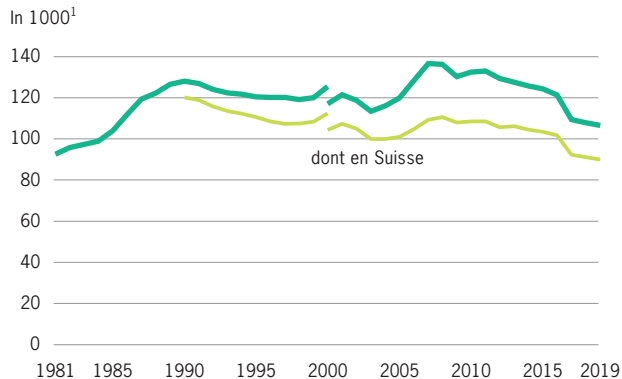
Si l'on prend en compte, outre ce résultat, les produits extraordinaires (5,7 milliards de francs), les charges extraordinaires (0,1 milliard), les variations des réserves pour risques bancaires généraux (-0,5 milliard), ainsi que les impôts (2,3 milliards), on obtient le bénéfice / la perte (résultat de la période). Celui-ci a atteint 0,6 milliard de francs (-10,9 milliards en un an).

Opérations figurant dans les bilans. La somme agrégée des bilans des banques résidentes a progressé de 92,6 milliards pour s'établir à 3317,6 milliards de francs (+2,9%). Cette évolution résulte d'un recul des bilans des banques boursières (-5 milliards, soit -2,2%) et des banquiers privés (-0,6 milliard, ou -9%), et d'une hausse dans toutes les autres catégories, notamment les banques cantonales (+26,4 milliards, soit +4,4%), les banques Raiffeisen (+23 milliards, ou +10,2%), et les grandes banques (+19,9 milliards, soit +1,3%).

Les liquidités ont à nouveau progressé (+33,2 milliards de francs, ou +6,5%; total: 542,9 milliards). Cette évolution découle principalement de l'accroissement des avoirs en comptes de virement détenus auprès de la BNS, notamment par les banques

Effectif du personnel bancaire en Suisse

G 12.3

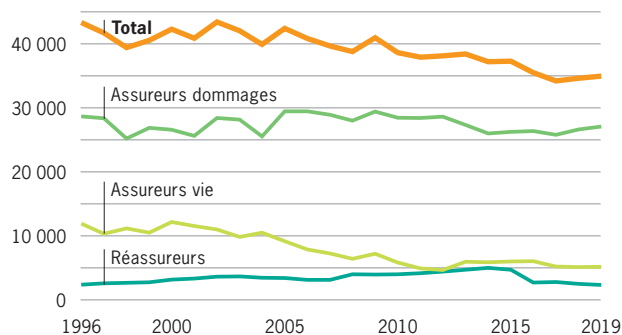


1 Depuis 2000, les emplois à temps partiel, les apprentis et les stagiaires sont comptés après pondération en fonction du temps de travail (conversion en équivalents plein temps).

Personnel des institutions d'assurance

G 12.4

Seul. les collaborateurs travaillant en Suisse



de la catégorie Autres établissements (+12 milliards de francs; total: 56,3 milliards), les banques Raiffeisen (+11 milliards; total: 27,7 milliards), les banques cantonales (+10,4 milliards; total: 103,6 milliards) et les succursales de banques étrangères (+7,6 milliards; total: 73,7 milliards). A l'inverse, les banques boursières ont abaissé leurs avoirs en comptes de virement à la BNS à 42,4 milliards de francs (–18,3 milliards).

Les créances hypothécaires en comptes suisses se sont à nouveau accrues (+32,5 milliards de francs), s'inscrivant fin 2019 à 1042,6 milliards, ce qui correspond à plus de 30% de la somme des bilans. Des progressions importantes en valeur absolue ont été enregistrées par les banques cantonales (+15,7 milliards de francs, ou +4,2%), les banques Raiffeisen (+5,7 milliards, soit +3,2%) et les grandes banques (+4,1 milliards, ou +1,5%). Environ 81% des créances hypothécaires en comptes suisses étaient à taux fixe.

Le poste Créances sur la clientèle, qui regroupe les autres types de créances sur la clientèle, représentait un peu moins d'un cinquième de la somme agrégée des bilans. En valeur, 72% de ce poste étaient constitués par des créances en comptes étrangers. Au total, les créances sur la clientèle ont progressé de 17,9 milliards de francs (+3%), s'établissant à 619,1 milliards. Cet accroissement a été principalement porté par les grandes banques (+1,7% ou +6,2 milliards de francs; total: 367,1 milliards) et les banques boursières (+11,3%, soit +7,2 milliards; total: 71 milliards).

Les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont légèrement progressé (+4,8 milliards de francs, soit +0,3%), s'inscrivant à 1815,3 milliards, ce qui correspond à 55% de la somme des bilans. Les dépôts de la clientèle résidente se sont

Prestations des assurances, en 2018

TT 12.1

Versées en Suisse dans l'assurance directe

Branche d'assurance	en mio	%
Total	30 531	100
Vie	13 176	43,2
Maladie	7 907	25,9
Véhicules automobiles	3 762	12,3
Accidents	2 101	6,9
Responsabilité civile	779	2,6
Incendie	421	1,4
Autres	2 386	7,8

accrus de 25,3 milliards de francs (total: 1247,7 milliards), et ceux de la clientèle non résidente ont reculé de 20,5 milliards (total: 567,6 milliards). Les premiers ont principalement progressé auprès des banques cantonales (+9 milliards de francs; total: 342,6 milliards) et des banques Raiffeisen (+9,6 milliards; total: 171,3 milliards), et les seconds ont reculé auprès des grandes banques (–18,5 milliards; total: 323,5 milliards).

Stocks de titres dans les dépôts de la clientèle. Les stocks de titres dans les dépôts de la clientèle auprès des banques résidentes ont augmenté de 16,4%, s'établissant à 6780,1 milliards de francs. Ils ont progressé pour toutes les catégories de titres. Les plus fortes augmentations ont concerné les actions (+23,5%, principalement à la suite de la forte hausse des cours boursiers en Suisse et à l'étranger; total: 2717 milliards de francs). Avec une part de 40,1%, les actions demeuraient la principale catégorie de titres, suivis par les placements collectifs (35,6%).

Opérations fiduciaires. Les fonds fiduciaires ont fortement progressé en un an (+36,9 milliards), pour s'inscrire à 197 milliards de francs fin 2019. La croissance était particulièrement marquée pour les fonds placés en francs (+15,7 milliards), leur part étant passée de 2,5% à 10%.

Effectifs. Les effectifs des banques résidentes ont reculé de 1303 équivalents plein temps (EPT), soit de 1,2%, s'inscrivant à 106 085 EPT. En Suisse, ils se sont inscrits à 89 533 EPT (-1127 EPT, ou -1,2%), et à l'étranger, à 16 552 EPT (-176 EPT, ou -1%). Comme l'année précédente, la baisse en Suisse est en partie due au fait que certains postes ont été transférés, au sein de groupes, à des entités ne possédant pas d'autorisation bancaire, et n'entrant donc pas dans la statistique bancaire. La part des femmes dans les effectifs s'est inscrite à 39,9%.

Le marché des assurances en 2019

Les compagnies d'assurance-vie suisses ont encaissé en 2019 des primes brutes de 32 milliards de francs suisses (année précédente: 31,7). Les recettes de primes totales, composées des primes périodiques et des primes uniques, sont restées stables au total en 2019. AXA Vie ayant mis fin à ses activités d'assurance complète dans le domaine de la prévoyance professionnelle, les primes en cours ont reculé, mais cette évolution a été largement compensée par les primes uniques d'autres assureurs. Malgré la faiblesse persistante des taux d'intérêt, les affaires classiques d'assurance-vie individuelle, soit les assurances individuelles de rente et de capital, se sont redressées par rapport à l'année précédente. Le volume de primes dans les assurances-vie liées à des parts de fonds, lesquelles requièrent moins de capitaux, a

encore augmenté. Avec une part de près de 69%, la prévoyance professionnelle domine le marché suisse de l'assurance-vie. Néanmoins, les primes qui en résultent contiennent également des prestations de libre passage provenant de reprises de contrats entiers ainsi que d'entrées en fonction dans le cadre de contrats existants.

En 2019, les produits des placements de capitaux ont connu une évolution meilleure que l'année précédente (+15,6%), ce qui explique en grande partie l'amélioration des bénéfices annuels (+8,6%). Tant les placements de capitaux que les provisions techniques et les fonds propres se sont inscrits en recul. Le rendement des fonds propres s'élève à 10,53% (2018: 9,24%).

Les placements de capitaux des assureurs-vie servant à la couverture des engagements d'assurance doivent être garantis par la fortune liée. Le débit se définit par 101% des provisions techniques: il doit à tout moment être couvert par des placements correspondants devant obéir à des directives de placement strictes. Le ratio de couverture de la fortune liée (2019: 109%) indique le montant des fonds disponibles dans la fortune liée en pourcentage du débit. Le régime de la fortune liée et celui de la solvabilité fondée sur le risque selon le Swiss Solvency Test (ratio de solvabilité 2019: 201%) sont censés garantir un niveau élevé de sécurité aux assurés des entreprises suisses d'assurance.

Les primes encaissées en 2019 par les compagnies suisses d'assurance contre les dommages se sont chiffrées au total à 45,9 milliards de francs (année précédente: 44,8). Dans les affaires suisses directes, les primes brutes encaissées par les assureurs ont atteint 28,6 milliards de francs. Les activités

suisses d'assurance dommages directe ont continué de montrer dans l'ensemble une évolution stable en 2019 et ont enregistré une croissance des primes de 1,7%. Contrairement aux années précédentes, la croissance fut sensiblement plus forte que celle du produit intérieur brut (+0,9%). En raison de la persistance d'une forte concurrence au niveau des prix dans le secteur de l'assurance pour les véhicules automobiles, les branches «Casco véhicules terrestres» et «Responsabilité civile véhicules terrestres» ont de nouveau affiché un recul des primes par rapport à l'année précédente (−0,2%). Les branches «Véhicules maritimes et aériens, transport» (−5,7%) et «Assistance tourisme» (−6,7%) ont vu leur volume de primes reculer. Sous l'effet de la hausse continue de la demande, les branches «Protection juridique» (+5,9%), «Crédit, caution» (+9,2%) et «Pertes financières» (+12,6%) ont connu une forte croissance, qui a même doublé par rapport à l'année précédente. Dans les branches de l'assurance de personnes – «Maladie» et «Accident» – dont la part sur le marché de l'assurance dommages s'est hissée à 53,7% en 2019, la croissance (respectivement 1,9% et 2,2%) s'est affaiblie pour la deuxième année consécutive, à un niveau légèrement supérieur à la moyenne du marché.

En 2019, les produits des placements en capitaux ont enregistré une forte hausse par rapport à l'année précédente (+79,6%), notamment du fait de l'évolution des portefeuilles d'actions. Cela a entraîné une augmentation du bénéfice annuel des assureurs dommages de 49,4% au total, et une hausse du rendement des fonds propres de 6,21 points de pourcentage. La solvabilité des assureurs dommages demeure confortable et a continué d'augmenter avec une hausse de 19 points de pourcen-

tage. Le taux de couverture pour la fortune liée a lui aussi connu une amélioration, avec une hausse de 6 points de pourcentage.

Les primes brutes comptabilisées des réassureurs assujettis en Suisse se sont inscrites, comme attendu, en forte hausse en 2019 après le recul sensible enregistré en 2018. Par rapport à l'année précédente, le volume a augmenté de 37%, s'élevant à 51,3 milliards de francs, notamment en raison des modifications apportées à un modèle de réassurance avec des sociétés de groupes. Même si la charge des sinistres est plus lourde que l'année précédente, un meilleur produit des placements de capitaux contribue à une hausse des bénéfices. Le ratio de solvabilité des réassureurs a légèrement reculé à 199%.

Les placements de capitaux des entreprises suisses d'assurance ont baissé au total de 0,9% au cours de l'exercice 2019 et s'élevaient à 541,8 milliards de francs en fin d'année. Les placements de capitaux des entreprises d'assurance-vie se sont réduits de 12,8 milliards de francs (−4%) pour s'établir à 307,8 milliards de francs, alors que ceux des assureurs dommages ont légèrement augmenté et atteignaient 142,3 milliards de francs à la fin de l'année. Les placements de capitaux des réassureurs se sont accrus de 7,1% et se chiffraient à 91,6 milliards de francs.

Le 31^{er} décembre 2019, 187 institutions privées d'assurance ou de réassurance étaient soumises à la surveillance de la FINMA, à savoir 88 assureurs directs suisses et 49 étrangers, ainsi que 50 réassureurs suisses. En ce qui concerne les institutions d'assurance pratiquant l'assurance directe, elles se répartissent en 19 assureurs sur la vie (dont 3 sociétés étrangères), 20 assureurs-maladie (dont 2 étrangers) et 98 assureurs dommages (dont 44 étrangers).

Glossaire

Agrégats monétaires

M0. Billets en circulation et avoirs en comptes de virement détenus à la BNS par les banques commerciales résidentes. La monnaie centrale est également appelée agrégat monétaire M0 ou base monétaire. **M1.** Agrégat monétaire défini par la BNS comme la somme du numéraire détenu par le public, des dépôts à vue auprès des banques et des comptes de transactions auprès des banques (comptes destinés avant tout à des fins de paiement). Seules les positions en francs détenues par des résidents sont prises en considération. **M2.** Agrégat monétaire défini par la BNS comme la somme de M1 et des dépôts d'épargne auprès des banques. Les fonds de la prévoyance liée dans le cadre du 2^e pilier (prévoyance professionnelle) et du 3^e pilier (prévoyance constituée librement) ne sont pas compris dans les dépôts d'épargne. **M3.** Agrégat monétaire défini par la BNS comme la somme de M2 et des dépôts à terme auprès des banques (engagements résultant des dépôts de la clientèle à terme et papiers monétaires).

Avoirs en comptes de virement

Avoirs à vue détenus par les intervenants sur les marchés financiers auprès de la BNS, immédiatement disponibles pour les paiements dans le système SIC et constituant des moyens de paiement ayant cours légal. Les banques détiennent aussi ces avoirs afin de disposer d'une réserve de liquidités et, pour celles qui sont résidentes, afin de remplir les exigences en matière de réserves minimales.

Banque centrale

Autorité monétaire d'une zone monétaire (pays ou union monétaire). La banque centrale dispose généralement du droit exclusif d'émettre des billets de banque (monopole d'émission des billets de banque) et conduit la politique monétaire pour sa zone monétaire. La Banque nationale suisse (BNS) est la banque centrale de la Suisse.

Billets de banque en circulation

Somme de tous les billets de banque émis par la banque centrale. Avec les avoirs en comptes de virement détenus par les banques commerciales suisses à la BNS, les billets de banque en circulation forment la monnaie centrale. Ils constituent des engagements de la banque centrale envers le public et figurent par conséquent au passif du bilan de cette dernière.

Combined ratio (assurances)

Le combined ratio, ou ratio combiné, est un indicateur composé du taux de sinistres et du taux de frais d'exploitation. Il est utilisé dans le secteur de l'assurance pour juger de la rentabilité du portefeuille d'assurances.

Cours de change

Le cours de change exprime le rapport d'échange entre deux monnaies, soit le prix d'une monnaie en unités d'une autre monnaie. Si le prix d'une unité monétaire étrangère est exprimé en monnaie nationale, on parle de cotation à l'incertain (par exemple 0,91 CHF pour 1 USD);

en revanche, si le prix d'une unité monétaire nationale est exprimé en monnaie étrangère, on parle de cotation au certain (par exemple 1,12 USD pour 1 CHF). La valeur extérieure d'une monnaie correspond au cours de change dans le système de cotation au certain. En Suisse, on utilise généralement le système de cotation à l'incertain. On parle de cours de change réel lorsque le cours de change est corrigé de l'évolution des prix dans les pays concernés. On parle de cours effectif lorsque l'on calcule le cours de change vis-à-vis d'un panier de monnaies étrangères.

Devises

Créances portant sur des sommes d'argent libellées en monnaies étrangères et payables à l'étranger. Il s'agit notamment d'avoirs à vue et à terme ou de chèques libellés en monnaies étrangères.

Libor, London Interbank Offered Rate

Taux d'intérêt moyen qu'une banque devrait verser pour des crédits non couverts pour une durée et une monnaie définies. Chaque jour bancaire ouvrable, peu avant 11 h 00 (GMT), les banques concernées communiquent un taux d'intérêt à ICE Benchmark Administration, institution responsable du Libor. Les quarts inférieur et supérieur des taux d'intérêt communiqués ne sont pas pris en compte. La moyenne des taux restants constitue le Libor pour le jour concerné. La BNS a utilisé le Libor à trois mois pour le franc comme taux de référence jusqu'au 13 juin 2019. Dans le contexte des efforts de réforme déployés au niveau mondial pour les taux d'intérêt de référence, l'autorité britannique de surveillance des marchés financiers a annoncé en juillet 2017 qu'elle ne soutiendra plus le Libor après 2021. En Suisse, le Groupe de travail national sur les taux d'intérêt de référence a recommandé d'utiliser le SARON à la place

du Libor pour le franc. Depuis le 13 juin 2019, la BNS concentre son attention sur le SARON lorsqu'elle vise à maintenir les taux d'intérêt à court terme du marché monétaire en francs à un niveau proche de celui de son taux directeur.

Marché des capitaux

Marché sur lequel sont effectuées les opérations destinées à lever et à placer des fonds à moyen et à long terme. Il complète le marché monétaire, qui permet de lever des fonds à court terme. En règle générale, les fonds à moyen terme ont une durée d'un à quatre ans, et les fonds à long terme, de cinq ans ou davantage. Il convient de distinguer le marché des actions, pour les fonds propres, et le marché des obligations ou des emprunts, pour les fonds de tiers, sur lequel les obligations sont émises et négociées.

Marché monétaire

Marché servant à la collecte et au placement de fonds à court terme, c'est-à-dire dont la durée n'excède pas un an (pour les placements à plus long terme, voir marché des capitaux). Des prêts sans couverture sont accordés sur le marché monétaire non gagé, tandis que des prêts avec couverture le sont sur le marché monétaire gagé (par exemple au moyen de pensions de titres). La BNS met en œuvre sa politique monétaire en influant sur le niveau des taux d'intérêt sur le marché monétaire. Les banques recourent au marché monétaire pour la redistribution et la gestion des liquidités. Les banques commerciales effectuent entre elles des opérations à court terme sur le marché monétaire interbancaire.

Pensions de titres

Opération dans laquelle celui qui a besoin de liquidités – l'emprunteur – vend des titres au prêteur et s'engage simultanément à racheter, à une date ultérieure, une quantité équivalente de titres de même catégorie. Cette opération est effectuée à un taux d'intérêt défini, appelé taux des pensions de titres. Les pensions de titres sont un important instrument de politique monétaire de la BNS, permettant à celle-ci de gérer les liquidités sur le marché monétaire. La BNS peut injecter des liquidités en remplissant le rôle de prêteur et résorber des liquidités en assumant celui d'emprunteur. Elle accepte uniquement des titres éligibles selon ses critères (garanties suffisantes). Les achats substantiels de devises réalisés depuis 2009 ont entraîné une forte augmentation des liquidités dans le système bancaire. Il n'a donc pas été nécessaire d'effectuer des pensions de titres entre 2012 et l'automne 2019. Compte tenu de la réaction du marché aux adaptations apportées, en novembre 2019 et en avril 2020, au mode de calcul du montant exonéré de l'intérêt négatif, la BNS effectue à nouveau des opérations de pensions de titres afin de maintenir les taux à court terme du marché monétaire gagé en francs à un niveau proche du taux directeur de la BNS.

Ratio de solvabilité SST (assurances)

Instrument moderne de contrôle reposant sur des principes et orienté sur les risques, le Test suisse de solvabilité repose sur une approche de bilan global. À cet effet, l'entreprise d'assurance doit vérifier que ses placements et ses engagements sont bien conformes au marché. Elle doit ensuite modéliser les variations possibles de ces positions du bilan à l'horizon d'une année et, à partir de ce résultat, calculer le capital nécessaire. Le ratio de solvabilité compare le capital disponible (capital porteur de risque) avec le capital requis (capital cible). Ne sont pas

soumises au SST les succursales suisses d'établissements étrangers d'assurances assujetties à la FINMA ni les caisses-maladie (exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire), à l'exception de la caisse-maladie SWICA.

SARON

Le SARON (Swiss Average Rate Overnight), qui constitue l'un des Swiss Reference Rates, est un taux gagé de l'argent au jour le jour. Il se base sur le segment le plus liquide du marché monétaire en francs et repose à la fois sur des transactions effectivement conclues et sur les offres pouvant aboutir à une transaction (quotes) sur le marché interbancaire des pensions de titres. Le SARON est administré par SIX. Ces dernières années, il a gagné en importance comme taux d'intérêt de référence. Le SARON est aujourd'hui le plus représentatif des taux d'intérêt à court terme du marché gagé. Dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence en Suisse, le Groupe de travail national sur les taux d'intérêt de référence a recommandé de substituer le SARON au Libor. Depuis le 13 juin 2019, la BNS concentre son attention sur le SARON lorsqu'elle vise à maintenir les taux d'intérêt à court terme du marché monétaire en francs à un niveau proche de celui de son taux directeur.

Valeur de la monnaie

Valeur correspondant au pouvoir d'achat d'une monnaie, soit à la quantité de biens et services qu'il est possible d'acheter avec une unité monétaire. On distingue la valeur intérieure et la valeur extérieure de la monnaie. La valeur intérieure, ou pouvoir d'achat à proprement parler, est inversement proportionnelle au niveau des prix: si le niveau des prix augmente, la quantité de biens et services qu'il est possible d'acheter avec une unité monétaire diminue, et augmente dans le cas contraire.

Autrement dit, le niveau des prix et le pouvoir d'achat de la monnaie évoluent toujours dans la direction opposée. La valeur extérieure de la monnaie désigne la quantité de monnaie étrangère qu'il est possible d'acheter avec une unité monétaire nationale. Elle correspond au cours de change selon la cotation au certain.